

DOSSIER 4 : REGISTRE DES EXPORTATIONS | DÉSACTIVATION DES IDENTIFIANTS (TA7)

					Année :
Date d'exportation de l'animal (Jour/Mois)	Numéro d'identification de l'animal à 15 chiffres	Numéro d'identification du site d'où l'animal est sorti	Numéro d'identification du site de destination	Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule ou de la remorque	
15/04	124 000 012 246 326	ON 123456 1	QC 321654 7	414 FZG	

* Dans les 7 jours suivant le chargement de l'animal à exporter

DOSSIER 4 : REGISTRE DES EXPORTATIONS | DÉSACTIVATION DES IDENTIFIANTS (TA7)

				Année :
Date d'exportation de l'animal (Jour/Mois)	Numéro d'identification de l'animal à 15 chiffres	Numéro d'identification du site d'où l'animal est sorti	Numéro d'identification du site de destination	Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule ou de la remorque

* Dans les 7 jours suivant le chargement de l'animal à exporter

DOSSIER 4 : REGISTRE DES EXPORTATIONS | DÉSACTIVATION DES IDENTIFIANTS (TA7)

				Année :
Date d'exportation de l'animal (Jour/Mois)	Numéro d'identification de l'animal à 15 chiffres	Numéro d'identification du site d'où l'animal est sorti	Numéro d'identification du site de destination	Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule ou de la remorque

** Dans les 7 jours suivant le chargement de l'animal à exporter*

DOSSIER 4 : REGISTRE DES EXPORTATIONS | DÉSACTIVATION DES IDENTIFIANTS (TA7)

				Année :
Date d'exportation de l'animal (Jour/Mois)	Numéro d'identification de l'animal à 15 chiffres	Numéro d'identification du site d'où l'animal est sorti	Numéro d'identification du site de destination	Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule ou de la remorque

* Dans les 7 jours suivant le chargement de l'animal à exporter

DOSSIER 4 : REGISTRE DES EXPORTATIONS | DÉSACTIVATION DES IDENTIFIANTS (TA7)

				Année :
Date d'exportation de l'animal (Jour/Mois)	Numéro d'identification de l'animal à 15 chiffres	Numéro d'identification du site d'où l'animal est sorti	Numéro d'identification du site de destination	Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule ou de la remorque

* Dans les 7 jours suivant le chargement de l'animal à exporter